

CONVENTION CLARTÉ • Juillet

2025

PARTICULIERS



**VOTRE BANQUE
AU QUOTIDIEN**

**RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX
PRODUITS ET SERVICES**

Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL Océan S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au cœur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté reprend les conditions « standard » applicables, à partir du 1^{er} juillet 2025, aux produits et services souscrits ou en gestion « à la carte », hors conditions préférentielles liées à votre offre groupée de services. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre Agence et consultable sur www.cmocean.fr.

Avec plus de 1 481 Collaborateurs, 1 358 élus et 178 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Votre Conseiller s'engage pour vous !



Une réponse
sous 24h



Un rendez-vous
sous 5 jours



Des outils pour vous
faciliter la banque



Un échange
par an



Des solutions qui servent
vos seuls intérêts



Des conseils
d'experts

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
- les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

PRIX ET TVA

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication. Le prix des abonnements et des frais d'utilisation des services de la banque à distance, ainsi que celui des opérations réalisées par la banque à distance sont hors coût du fournisseur d'accès internet ou hors coût opérateur. Le taux de change des opérations en devise inclut la marge commerciale du Crédit Mutuel.

LÉGENDE



Ce pictogramme signifie que le produit ou service est gratuit, réduit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de notre offre groupée, Eurocompte.



Ce pictogramme identifie les produits et services qui facilitent la gestion de votre budget.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	6
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
Ouverture, transformation, clôture.....	7
Relevés de compte.....	7
Tenue de compte.....	7
Services en Agence	7
BANQUE À DISTANCE	8
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Cartes	8
Virements.....	11
Prélèvements / TIP SEPA	12
Chèques	12
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
Eurocompte	13
Eurocompte Duo's.....	14
Connect	14
Cap Transat	14
Services Bancaires de Base (SBB).....	14
Crédit Mutuel Facil'Accès.....	14
Prestations de base.....	14
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
Commission d'intervention	15
Opérations particulières	15
Incidents de paiement.....	16
Plafonnements spécifiques	16
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
Découvert en compte	17
Crédits à la consommation.....	17
Crédits immobiliers.....	17
Engagement par signature (Cautions bancaires)	17
Autres prestations liées à l'ensemble des crédits	17
Garanties sur crédits	17
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
Épargne bancaire.....	18
Placements financiers	18
Bilan patrimonial	19
OFFRE IMMOBILIÈRE	19
OFFRE PARTENAIRE IMMO	19
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	20
SUCCESSION	20
OFFRE AUTOMOBILE	20
OFFRE TÉLÉPÉAGE	20
TÉLÉPHONIE ET BOX	20
SPÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS	
Offres groupées de services	21
Connect Origine.....	21
Eurocompte Jeune.....	22
Tenue de compte pour les moins de 18 ans	23
Banque à distance pour les moins de 26 ans	23
Moyens de paiement.....	23
Irrégularités et incidents pour les moins de 26 ans	23
Découvert en compte pour les moins de 26 ans	23
Crédits à la consommation pour les moins de 26 ans	23
RÉSOUTRE UN LITIGE	24

GÉREZ VOS COMPTES EN TOUTE AUTONOMIE SUR L'APPLI OU SUR LE WEB !

Depuis notre site Internet ou notre application, profitez de tous les services de votre banque !

Accessible depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette, votre accès de banque à distance vous offre :

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

- Effectuez vos opérations courantes : consultation et gestion de vos comptes, virements, opposition carte ou chéquier, modification de votre plafond carte...
- Prenez contact avec votre Conseiller grâce à la messagerie sécurisée et accédez directement à son agenda pour prendre rendez-vous.



Même à distance, gardez le contact grâce au rendez-vous vidéo.

- Sécurisez vos opérations : activation/désactivation des paiements Internet, achat en ligne via Payweb Card (carte de paiement virtuelle).

UNE GESTION EN TOUTE AUTONOMIE

- **Déclarez** et suivez vos sinistres auto (e-constat sur smartphone) et habitation.
- **Simulez** : crédit⁽¹⁾, épargne, assurance.
- **Obtenez** un devis assurance (habitation, auto...).
- **Souscrivez en ligne**.
- **Simulez et visualisez** vos remboursements de santé.
- **Transmettez vos justificatifs** de frais de santé grâce à l'application : photographiez et envoyez-les, afin de vous faire rembourser.
- **Téléchargez vos documents utiles** : vos attestations assurances scolaires ou responsabilité civile, votre carte de tiers payant santé...



Et bien plus encore !

Téléchargez l'application et retrouvez les principales fonctionnalités de votre accès de banque à distance.



(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

COMMENT TRANSFÉRER VOS COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL ?

Avec **Transfert Facile Crédit Mutuel**, vous profitez du service de mobilité bancaire automatisé et gratuit⁽¹⁾. Vous nous confiez les démarches nécessaires au changement de vos domiciliations bancaires vers votre nouveau compte : au Crédit Mutuel, on s'occupe de tout !

Bon à savoir ➔ Vous pouvez aussi tout gérer en ligne !

(1) Conformément à la réglementation.

PAIEMENT CARTE ET RETRAIT À L'ÉTRANGER

Avec votre carte internationale*, tous vos paiements ou retraits à l'étranger sont **GRATUITS**⁽²⁾, quel que soit le pays.

*CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite ou CB Visa Infinite.

(2) Hors frais applicables par la banque étrangère.



CRÉDIT MUTUEL PAY - WERO

Téléchargez l'application Crédit Mutuel Pay, et retrouvez les fonctionnalités suivantes :

- Payer sans contact avec votre smartphone
- Envoyer de l'argent avec Wero (virement instantané)

Crédit Mutuel
Pay

WERO

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services Eurocompte (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	GRATUIT (Hors du coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos) ⁽¹⁾	1,70 € par mois (permettant de recevoir 10 alertes par mois)
Soit, pour information :	20,40 € par an (0,25 € par alerte supplémentaire)
Tenue de compte ⁽²⁾	1,64 € par mois
Soit pour information :	19,68 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	38,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro* à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Non facturé
Cotisation à une offre d'assurance, perte ou vol des moyens de paiement (SECUR 24/24)	24,00 € par an

Virement (cas d'un virement SEPA* occasionnel)

• En Agence, vers un compte domicilié au Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
• En Agence, vers un compte domicilié dans une autre banque	3,90 € par virement
• Par Internet	GRATUIT avec RIB ou BIC / IBAN correct
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA*)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*)	GRATUIT
Commission d'intervention (avec un plafond de 80 € par mois)	8,00 € par opération

(1) Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct.

(2) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : 2,64 € par mois, soit pour information 31,68 € par an.

* Cf. carte page 10 de la présente convention.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site Internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou sur un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT ⁽¹⁾
Frais de clôture de compte	GRATUIT ⁽¹⁾
Désolidarisation de compte joint	30,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire : Transfert Facile	GRATUIT ⁽¹⁾
Services Bancaires de Base (SBB) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5-1 du Code Monétaire et Financier.	GRATUIT ⁽¹⁾

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte	Internet	Postal
• 1 ^{er} relevé du mois	GRATUIT ⁽¹⁾	
• par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	GRATUIT	1,23 €
Duplicata d'un relevé de compte	5,45 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF)	0,02 €	
• par ligne (min. de perception : 5,45 €)		
Relevé annuel des frais ⁽²⁾	GRATUIT ⁽¹⁾	

TENUE DE COMPTE

☒ Tenue de compte, par mois	1,64 € ⁽³⁾
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽⁴⁾

SERVICES EN AGENCE

Délivrance d'une attestation	7,50 €
Frais de recherche « Client inconnu à l'adresse »	30,00 €
Frais de recherche simple de documents (moins de 1 an)	10,30 €
Frais de recherche complexe de documents (selon origine et antériorité)	Devis préalable
Frais de location de coffre-fort (assurance 40 000,00 € comprise), selon volume, par an	À partir de 87,55 €
Change manuel	
Achat et vente de devises	Commission incluse dans le cours

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

(3) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € par mois.

(4) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les mineurs.

BANQUE À DISTANCE*

😊 Abonnement au service de banque à distance permettant de gérer ses comptes via Internet (depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel)

• CMUT Direct (service distant complet, toutes fonctions dont opérations externes ⁽¹⁾ et opérations de bourse, voir p.4), par mois	☑ 2,70 €
• CMUT Direct Basis (service distant minimum, consultation et virements entre vos comptes)	GRATUIT

😊 Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail

• Top Infos (10 alertes incluses), par mois	☑ 1,70 €
• Alerte supplémentaire	0,25 €

Sécurisation renforcée de votre accès et de vos opérations⁽²⁾ (solutions d'authentification forte)

• Confirmation mobile ⁽³⁾	GRATUIT
• Licence DIGPASS, par licence	29,00 €

* Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (1) Opérations externes : opérations autres que celles effectuées entre vos comptes. (2) Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct. (3) Sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite Crédit Mutuel.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

☑ CB Mastercard ⁽¹⁾ , CB Visa Classic ⁽¹⁾	47,50 €
☑ CB Mastercard Access ⁽¹⁾ , CB Mastercard aKP la ⁽¹⁾	53,60 €
☑ CB Mastercard Gold, CB Visa Premier	131,50 €
☑ CB Mastercard World Elite	302,00 €
☑ CB Visa Infinite	342,00 €

BON À SAVOIR

Avec une carte CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite, **les retraits et paiements sont gratuits** dans tous les pays⁽²⁾.



Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à autorisation systématique)

☑ CB Mastercard On line ⁽¹⁾ , CB Mastercard Connect	38,00 €
CB Mastercard Vie Quotidienne (avec code, destinée aux majeurs protégés)	36,80 €

Fourniture d'une autre carte

☑ CB Cirrus ⁽¹⁾	32,00 €
Carte Vie Quotidienne (sans code, destinée aux majeurs protégés)	17,20 €
☑ Carte Plan 4 (associée au crédit renouvelable Plan 4)	10,05 €
Carte de retrait Livret Bleu, LDDS Fidélité	12,55 €

(1) Demi-tarif pour la deuxième carte sur un même compte. (2) Hors frais applicables par la banque étrangère.

Païement par carte (carte émise par la banque)

En France ⁽¹⁾ et dans la zone EEE ⁽²⁾⁽³⁾	GRATUIT
Hors zone EEE ⁽²⁾	2,05 € par paiement
Avec une carte CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite ou CB Visa Infinite	GRATUIT ⁽³⁾
Retrait d'espèces par carte à un distributeur automatique de billets (DAB)	
DAB Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services	GRATUIT
DAB des autres banques en France ⁽¹⁾ , dans la zone EEE ⁽²⁾⁽³⁾ et banque Desjardins au Canada	GRATUIT ⁽⁴⁾
DAB des autres banques hors zone EEE ⁽²⁾	6,15 € ⁽⁴⁾ par retrait
Avec une carte CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite ou CB Visa Infinite	GRATUIT ⁽³⁾⁽⁴⁾
Service E-Retrait, retrait sans carte à un distributeur automatique de billet Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ (max. 2 par mois et 4 par an)	GRATUIT
Retrait Point Relais Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
Gestion des cartes	
Supplément pour cartes Certizen ⁽⁷⁾ , par an	12,00 €

BON À SAVOIR

Avec l'option Certizen, vous bénéficiez d'une protection renforcée sur vos achats en ligne grâce au code de sécurité dynamique.



Supplément pour opérations cartes en temps réel ⁽⁸⁾	6,00 €
Service Payweb Card ⁽⁵⁾ (numéros virtuels de carte de paiement)	GRATUIT
☒ Choix du visuel de la carte (pour chaque nouveau visuel et par an)	4,00 €
☒ Frais de refabrication d'une carte ⁽⁹⁾	12,85 €
Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel, en urgence ⁽¹⁰⁾	Nous consulter
Réédition d'un code confidentiel	6,50 €
Envoi d'une carte en recommandé avec AR	Frais postaux en vigueur
Crédit Mutuel Pay : L'application de paiement mobile (voir p.5)	GRATUIT

(1) France et Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Réunion, Saint Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin (partie française), Wallis et Futuna.

(2) EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Andorre, Monaco, San-Marin, Vatican. Cf. page 10.

(3) Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct et d'une carte bancaire éligible au service.

(6) Vous avez oublié votre carte bancaire et vous avez besoin de retirer des espèces ? Votre enfant ou un proche se trouve à court d'argent à l'autre bout de la France ? Le service E-Retrait peut vous dépanner 24 heures sur 24. Avec ce service, un retrait sans carte est possible, soit par vous, soit par un proche, sur tous les distributeurs Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services à partir d'un numéro à usage unique délivré sur CMUT Direct.

(7) Carte disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).

(8) Sous réserve de détention d'une carte bancaire éligible au service. Cette offre sera commercialisée courant 2025.

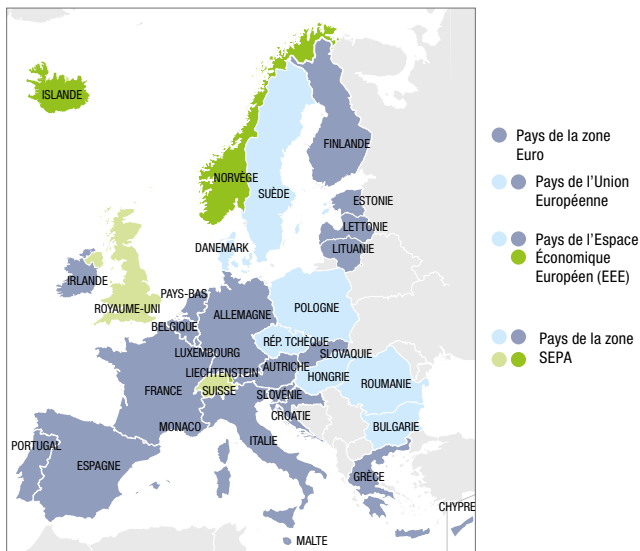
(9) Gratuit suite mise en opposition pour motif Perte ou Vol.

(10) Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EURO

À titre indicatif, situation au 01-03-2025.

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euro) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option «SHARE»⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾.

(1) Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

(2) Frais SHARE : voir les autres options renvoi (3) page 11.

(3) Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 8).

VIREMENTS

Virement occasionnel SEPA⁽¹⁾, standard ou instantané

	Par Internet	En Agence
Émission d'un virement vers un compte domicilié au Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
Émission d'un virement en euro SEPA	GRATUIT	3,90 €
Émission d'un virement via Wero ⁽²⁾	GRATUIT	
Réception d'un virement en euro SEPA	GRATUIT	

Autre virement occasionnel non SEPA⁽³⁾

Émission d'un virement en euro non SEPA	18,55 € ⁽⁴⁾	22,45 € ⁽⁴⁾
Émission d'un virement en devise (autres que l'euro)	30,15 € ⁽⁴⁾	34,05 € ⁽⁴⁾
Réception d'un virement en euro non SEPA	14,15 €	
Réception d'un virement en devise (autres que l'euro)	25,75 € ⁽⁴⁾	

Prestations annexes (frais supplémentaires)

Options frais OUR, sur demande expresse du donneur d'ordre (tous les frais du Crédit Mutuel Océan, de la banque du bénéficiaire et des correspondants éventuels, sont à la charge du donneur d'ordre)	Selon frais réels	
Frais par virement occasionnel incomplet ⁽⁵⁾	21,25 €	
Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire, par opération	8,15 €	

Virement permanent en euro

Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
Vers un compte domicilié auprès d'une autre banque		
• Frais de mise en place	GRATUIT	11,75 €
• Frais de modification	GRATUIT	8,00 €
• Frais par virement permanent	GRATUIT	

(1) Virements libellés en euro, à destination des pays de la zone SEPA permettant un traitement automatisé grâce au BIC-IBAN du bénéficiaire et effectués en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire).

(2) Disponible dans l'application de paiement mobile Crédit Mutuel Pay, plus d'information page 5.

(3) Frais « SHA » (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. « SHA » est l'option retenue par défaut. Frais « OUR » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement (ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant). Les ordres transmis par le client avec cette option sont exécutés sous sa responsabilité. Frais « BEN » (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

(4) Tarif pour un virement compris entre 0 € et 50 000 €, effectué en frais partagés (SHARE). Autres virements ou dates de valeur, nous consulter en Agence.

(5) Les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes.

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

Frais de mise en place d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Opposition / Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT ⁽¹⁾
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	GRATUIT ⁽¹⁾
Émission d'un prélèvement SEPA ⁽²⁾ , par opération	0,29 €
Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) à la Banque de France	40,00 €
Titre interbancaire de paiement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	GRATUIT

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, par envoi

• En courrier simple (envoi non sécurisé)	GRATUIT
• En lettre suivie premium ou en recommandé AR premium	Frais postaux en vigueur
• Supplément par commande en Agence	2,50 €
Frais de destruction de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, par chéquier ou par carnet	5,40 €
☒ Frais d'émission d'un chèque de banque	14,90 €
Frais de recherche et d'édition d'une copie de chèque	7,77 € par chèque
Frais d'opposition par l'émetteur, en cas de perte ou de vol	Si SECUR 24/24 Par Internet En Agence
• D'un chèque	GRATUIT 11,90 € 16,90 €
• D'un chéquier	GRATUIT 28,80 € 33,80 €

Frais par chèque rejeté : voir partie irrégularités et incidents

Remise de chèque en euro payable en France ⁽³⁾ **GRATUIT**

Remise de chèque payable à l'étranger en euro ou en devise*

Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE)

Commission d'encaissement (min. 21,60 € - Max. 139,70 €)	0,10 %
+ Commission de change (min. 11,65 €)	0,05 %
+ Commission supplémentaire pour CAE	12,60 €
+ Frais éventuels du correspondant	Frais réels

* Date de valeur : nous consulter.

(1) Conformément à la réglementation. (2) Nécessite la détention d'un numéro ICS et de l'option gestion de prélèvement dans CMUT Direct facturé 5,00 € par mois. (3) En Agence (via un automate de dépôt), ou sur un automate Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre de produits et de services comprenant :



Un compte chèques avec un chéquier* (envoi simple)



Un accès au service de banque à distance CMUT Direct



Une carte de paiement internationale



Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail



Une autorisation de découvert*

La cotisation mensuelle de cette offre de services est plus **économique** qu'une souscription de services à la carte. De plus, l'Eurocompte vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services inclus.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

EUROCOMPTE

Liste des services ou avantages tarifaires inclus par défaut dans la cotisation mensuelle Eurocompte

Frais de tenue de compte	INCLUS
Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct	INCLUS
😊 Top Infos (abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, 10 alertes incluses)	INCLUS
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois par an)	INCLUS
Supplément pour opérations cartes en temps réel ⁽¹⁾	INCLUS
Frais d'émission d'un chèque de banque (1 par mois)	INCLUS
Frais de mise en place ou modification autorisation de découvert à durée indéterminée	INCLUS
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs ⁽²⁾	2,00 €

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Eurocompte (support dématérialisé ⁽³⁾) varie en fonction du type de carte incluse dans cette offre

Carte de retrait

• CB Cirrus	5,45 €
-------------	--------

Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

• CB Mastercard On line	5,65 €
-------------------------	--------

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

• CB Mastercard ou CB Visa Classic	6,60 €
• CB Mastercard Access ou CB Mastercard aKP la	7,04 €
• CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	12,40 €
• CB Mastercard World Elite	25,62 €
• CB Visa Infinite	28,98 €

Profitez en option d'une 2^{nde} carte à prix réduit dans votre Eurocompte (cotisation mensuelle)

Carte de retrait

• CB Cirrus	1,25 €
-------------	--------

Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

• CB Mastercard On line	1,41 €
-------------------------	--------

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

• CB Mastercard ou CB Visa Classic	1,87 €
• CB Mastercard Access ou CB Mastercard aKP la	2,06 €
• CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	9,55 €
• CB Mastercard World Elite	22,77 €
• CB Visa Infinite	26,13 €

(1) Sous réserve de détention d'une carte bancaire éligible au service. Cette offre sera commercialisée courant 2025.

(2) Par trimestre ou par mois si arrêté mensuel, soit 50% de réduction. Non prélevé si le montant des intérêts calculés est inférieur à 0,50 €.

(3) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +1,00 € par mois.

Des options vous permettent de personnaliser votre Eurocompte (cotisation mensuelle)

SECUR 24/24 : cotisation à une offre d'assurance Perte ou Vol des moyens de paiement

• 1 ^{er} assuré	1,80 €
• 2 nd assuré	1,27 €
Protec' Epargne ⁽¹⁾	2,50 €
Protection Juridique	4,60 €
😊 BUDGET + (alimentation automatique entre comptes, voir p.15 et p.18)	0,94 €
Assur Découvert, couverture de votre découvert en cas de décès, cotisation par emprunteur assuré	À partir de 0,67 €
Carte Plan 4 (Carte associée au crédit renouvelable Plan 4), par carte	0,76 €
Paieement en 3 Fois, voir page 17	0,40 €
Choix du visuel de la carte (par carte)	0,33 €

EUROCOMPTE DUO'S

(Permet de disposer d'un nouvel Eurocompte au sein du même foyer)

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services	À partir de 2,99 €
--	--------------------

CONNECT

Ouverture de compte en ligne pour un nouveau client

Un compte + une carte ⁽²⁾ + une appli	3,00 €
--	--------

CAP TRANSAT

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services destinée aux clients expatriés	À partir de 21,30 €
---	---------------------

Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virement SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois. Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par opération et à 20,00 € par mois.

GRATUIT

Crédit Mutuel Facil'Accès

Offre aux personnes en situation de fragilité financière

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique), le dépôt ou le retrait d'espèces aux guichets de la banque, des virements SEPA (au guichet ou à distance), dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, relevés d'identité bancaire et un changement d'adresse par an. Plafonnement spécifique des commissions d'intervention (à 4,00 € par opération et à 20,00 € par mois) et plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement (cf. p.16).

1,00 €

Prestations de base

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L.312-1 II et D.312.5 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (au guichet ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE.

3,50 €

(1) Ce produit n'est plus commercialisé.

(2) Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique).

I RRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 € par mois)	8,00 €
Services Bancaires de Base (SBB) ⁽¹⁾ , ou personne en situation de fragilité financière ⁽²⁾ . Commission d'intervention, par opération (max. 20,00 €/mois)	4,00 €



Des commissions d'intervention sont prélevées lorsque votre compte est en situation d'anomalie : découvert non autorisé ou en dépassement d'autorisation en montant ou en durée.

> Astuces de gestion de compte



• Optez pour un système d'alertes sur vos comptes.

Avec le service Top Infos, vous êtes alerté par SMS ou par mail de la situation de votre compte. L'abonnement Top Infos est un service gratuit dans l'Eurocompte (10 alertes incluses par mois).

• Alimentez un compte automatiquement.

En cas de besoin (compte courant débiteur ou inférieur à un montant que vous déterminez), le service BUDGET+ prélève la somme nécessaire sur le compte d'épargne que vous avez choisi (si le solde du compte sélectionné le permet) et la verse sur le compte courant débiteur (12,40 € par an ou 0,94 € par mois dans Eurocompte).

> Gestion de budget sur l'application et le site Internet



- Avec la fonctionnalité «**Gestion de Budget**», en un coup d'œil, vous pouvez distinguer l'évolution de vos revenus et de vos dépenses, et avoir une représentation plus claire de votre budget.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution	100,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 100,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,20 € ⁽³⁾

(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(2) Détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès dans le cadre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

(3) Tarif pour chaque lettre. Deux lettres facturées au maximum sur une période de 30 jours glissants.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
Présentation au paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁾

• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	20,00 € ⁽¹⁾⁽²⁾
--	---------------------------

Services Bancaires de Base (SBB)⁽³⁾ ou personne en situation de fragilité financière⁽⁴⁾ :

• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	10,00 € ⁽²⁾
--	------------------------

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
--	---------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
--	---------

Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT
---	---------

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁵⁾ pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier	Plafonnement de 25,00 € par mois
---	----------------------------------

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁵⁾ pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès	Plafonnement de 20,00 € par mois et 200,00 € par an
---	---

(1) Plafond légal par opération rejetée. Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté. Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

(3) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(4) Détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès dans le cadre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

(5) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT EN COMPTE

☒ Frais de mise en place ou modification d'une autorisation de découvert à durée indéterminée donnant lieu à l'édition d'une offre de contrat de découvert	2,00 % ⁽¹⁾ , max. 56,70 €
Frais de mise en place d'un plan d'apurement ou d'une facilité de caisse	GRATUIT
Frais de mise en place d'un découvert provisoire	2,00 % ⁽¹⁾ , max. 56,70 €

Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

☒ Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs par trimestre ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	4,00 €
---	--------

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit amortissable

• Frais de dossier en Agence (max. : 250,00 €)	1,00 % ⁽¹⁾
• Frais de dossier sur Internet (max. : 125,00 €)	0,50 % ⁽¹⁾
• Report échéance prêt « MODULCONSO »	20,40 €
• Modification durée, garanties, assurances (min. : 50,00 €)	0,50 % ⁽⁵⁾

Crédit renouvelable Passeport Crédit

• Mise en place	GRATUIT
• Frais d'utilisation en Agence (max. : 125,00 €)	0,50 % ⁽⁶⁾
• Frais d'utilisation sur Internet (max. : 62,50 €)	0,25 % ⁽⁶⁾

Païement en 3 Fois ⁽⁷⁾

Permet d'étaler en 3 fois ou de différer une dépense jusqu'à 300,00 €.

• Cotisation annuelle	☒ 5,00 €
• Frais d'utilisation	GRATUIT

Crédit renouvelable Etalis +

• Mise en place	GRATUIT
-----------------	---------

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais d'avenant portant modification(s) sur la durée ou les garanties ⁽⁸⁾ (min. : 200,00 €)	À partir de 1,00 % ⁽⁵⁾
--	--------------------------------------

Modulimmo : option modulation ou suspension dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT
---	---------

ENGAGEMENT PAR SIGNATURE (Cautions bancaires)

Pour toute mise en place	Nous consulter
--------------------------	----------------

Commission de risque annuelle

Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
----------------------------------	----------------

AUTRES PRESTATIONS LIÉES À L'ENSEMBLE DES CRÉDITS

Modification date d'échéance	8,35 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié dans la même caisse)	15,70 €
Frais de recherche et photocopie contrat de crédit	25,80 €
Décompte de prêt	28,80 € ⁽⁹⁾

GARANTIES SUR CRÉDITS

Constitution et gestion des actes	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée de garantie, selon la garantie	Nous consulter

(1) Du montant accordé. (2) Ou par mois, si arrêté mensuel. (3) Suite à l'utilisation de votre facilité de caisse et/ou votre découvert, ou d'un découvert non autorisé, minimum appliqué si le montant des intérêts calculés sur un trimestre ⁽²⁾ est supérieur à 0,50 € et inférieur à ce forfait. (4) Non compris dans le TAEG selon la réglementation en vigueur. (5) Sur capital restant dû. (6) Du montant débloqué. (7) Cette offre sera commercialisée courant 2025. (8) Autres éléments modifiés : nous consulter. (9) Sauf pour les crédits immobiliers dont l'offre a été émise à compter du 01-07-2016.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Frais de tenue de compte d'épargne inactif, par an (au sens de l'article L312-9 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽¹⁾
☑️😊 BUDGET + alimente automatiquement (si le solde du compte le permet) vos comptes d'épargne bancaire ou à l'inverse votre compte courant (voir p.15), par an	12,40 €
Transfert de PEL, CEL ou PEP vers établissement hors Crédit Mutuel ou CIC, par compte	135,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS

FRAIS DE TRANSACTIONS

Valeurs mobilières - Courtages*

Ordres saisis via CMUT Direct⁽²⁾

Bourses France + Belgique et Pays-Bas

• Ordres inférieurs à 2 000 €	0,50 %
• Ordres supérieurs à 2 000 € ⁽³⁾ :	
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %
- du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35 %
- à partir du 2 ^e ordre	0,25 %

Bourses étrangères⁽⁴⁾

• Minimum sur les comptes titres ordinaires	30,00 €
---	---------

Ordres saisis par la banque

• Minimum sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext ⁽⁴⁾	0,80 %
	30,00 €

Autres titres financiers*⁽⁵⁾

Organisme de Placement Collectif⁽⁶⁾

Gestion pilotée	GRATUIT
-----------------	---------

Gestion libre

• Souscription	
- monétaires	GRATUIT
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %
• Rachat	GRATUIT

Autres instruments financiers

Nous
consulter

* Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

(1) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les mineurs et pour les livrets réglementés.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(3) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(4) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(5) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre Agence et sur www.cmocean.fr.

(6) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

CONVENTION DE COMPTE TITRES ET DE SERVICES⁽¹⁾

La convention de compte titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

• Frais semestriels sur l'encours ⁽²⁾	0,125 %
- minimum ⁽³⁾	7,50 €
- maximum	102,50 €

FRAIS DE GESTION DE PORTEFEUILLE

Gestion pilotée titres, par semestre	0,675 % ⁽⁴⁾
- minimum	15,00 €

Comptes et portefeuilles gérés : conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres	Nous consulter
---	----------------

TRANSFERT VERS ÉTABLISSEMENT HORS CRÉDIT MUTUEL ET CIC*

• Par compte titres	150,00 €
• Par compte PEA ou PEA-PME	max. 150,00 €
- frais par ligne de titres cotés	15,00 €
- frais par ligne de titres non cotés	50,00 €

* Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

(1) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(2) À l'exclusion des Parts Sociales B ou TCN (Titres de Créances Négociables) du Crédit Mutuel.

(3) À l'exclusion des comptes titres investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN du Crédit Mutuel.

(4) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/12 et au 30/06.

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse est présenté dans la fiche clarté «Tarification Titres et Bourse» disponible sur la page «Tarifs» de www.cmocean.fr ou auprès de votre Agence.

BILAN PATRIMONIAL

Frais d'études, à partir de	300,00 €
-----------------------------	----------



OFFRE IMMOBILIÈRE

Des conseils et des solutions immobilières assorties d'avantages fiscaux pour construire votre patrimoine immobilier (résidence principale, secondaire, locative).

Nous
consulter

OFFRE PARTENAIRE IMMO

Mise en relation d'un client Crédit Mutuel Océan vendeur d'un bien immobilier avec des agences immobilières partenaires.

Nous
consulter

A SSURANCES ET PRÉVOYANCE

✓ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement⁽¹⁾ (SECUR 24/24)

• 1 ^{er} assuré	24,00 €
• 2 nd assuré	17,00 €

Assurance Appareils Nomades (mobile, tablette, ordinateur portable)	Nous consulter
---	----------------

✓ Protec' Epargne : doublement de votre épargne en cas de décès accidentel ⁽¹⁾⁽²⁾	33,00 €
--	---------

✓ Protection Juridique : défense de vos intérêts en cas de litige ⁽¹⁾	À partir de 82,62 €
--	---------------------

✓ Assur Découvert : couverture de votre découvert en cas de décès ⁽¹⁾	À partir de 8,04 €
--	--------------------

Assurances Accidents de la vie	Nous consulter
--------------------------------	----------------

Plan/Accès Prévoyance	Nous consulter
-----------------------	----------------

Plans Autonomie : rente mensuelle en cas de dépendance	Nous consulter
--	----------------

Plan Obsèques : préparez et anticipez sereinement vos obsèques	Nous consulter
--	----------------

Homiris : télésurveillance de votre domicile, par mois	À partir de 22,50 €
--	---------------------

Assurances Auto, Habitation, Santé	Nous consulter
------------------------------------	----------------

(1) Cotisation annuelle. (2) Ce produit n'est plus commercialisé.

S UCCESION

Perception de frais de dossier sur l'actif détenu⁽¹⁾⁽²⁾

• Inf. ou égal à 5 000 €	GRATUIT
• Au-delà de 5 000 € (min. 120,00 €, max. 990,00 €)	1,00 %

Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	70,60 € ⁽²⁾⁽³⁾ par an
---	----------------------------------

Assistance Démarche Décès : À vos côtés lors de la disparition d'un proche.	GRATUIT
---	---------

(1) Base : valorisation des avoirs au jour du décès.

(2) Aucune perception pour les mineurs.

(3) Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

O FFRE AUTOMOBILE

La commande, le financement (LOA, LLD ou crédit), l'entretien et l'assurance de votre véhicule	Nous consulter
--	----------------

O FFRE TÉLÉPÉAGE

Uniquement les mois où vous utilisez votre badge, par mois	À partir de 1,90 €
--	--------------------

T ÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour toute la famille	Nous consulter
---	----------------

S PÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

BON À SAVOIR

Lors de la souscription d'une première offre groupée de services destinée aux jeunes de moins de 28 ans, vous bénéficiez de **6 mois offerts la 1^{ère} année**



CONNECT ORIGINE 10-17 ANS

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services CONNECT ORIGINE, support dématérialisé ⁽¹⁾ :

- Un compte + une carte ⁽²⁾ + une appli + une assurance moyen de paiement

2,00 € ⁽³⁾

EUROCOMPTE JEUNE



EUROCOMPTE JEUNE est une offre de produits et de services destinée aux jeunes de 18 à 27 ans inclus qui vous fait bénéficier de conditions avantageuses et comprend de nombreux services.

Eurocompte Jeune, c'est :



Un compte chèques avec un chéquier ⁽⁴⁾ (envoi simple)



Une carte de paiement internationale



Un accès au service de banque à distance CMUT Direct



Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)



Une autorisation de découvert ⁽⁴⁾

Gratuité des frais de dossier

Crédit renouvelable
Passeport, Prêt Auto et Prêt Projets

Gratuité de tous vos retraits dans la zone EEE + 4 retraits par mois hors zone EEE ⁽⁵⁾

Gratuité de tous les paiements cartes, dans tous les pays

(1) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,50 € par mois.

(2) Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique).

(3) 6 mois gratuits la 1^{ère} année.

(4) Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

(5) Hors frais applicable par la banque étrangère.

EUROCOMPTE JEUNE

Liste des services ou avantages tarifaires inclus par défaut dans la cotisation mensuelle Eurocompte Jeune

Frais de tenue de compte	INCLUS
Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct	INCLUS
 Top Infos (abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, 10 alertes incluses)	INCLUS
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois par an)	INCLUS
Supplément pour opérations cartes en temps réel ⁽¹⁾	INCLUS
Frais d'émission d'un chèque de banque (1 par mois)	INCLUS
Frais de mise en place ou modification autorisation de découvert à durée indéterminée	INCLUS
Intérêts débiteurs sur 160,00 € de découvert pendant 7 jours	INCLUS
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs	INCLUS
Frais de dossier Crédit Conso pour Prêt Auto, Prêt Projet	INCLUS
Frais d'utilisation Crédit renouvelable Passeport	INCLUS

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Eurocompte Jeune (support dématérialisé⁽²⁾) varie en fonction du type de carte incluse dans cette offre

Carte de retrait	Étudiant ⁽³⁾	Actif ⁽⁴⁾
• CB Cirrus	2,14 €	3,95 €

Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

• CB Mastercard On Line	2,25 €	4,06 €
-------------------------	--------	--------

Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

• CB Mastercard ou CB Visa Classic	2,68 €	4,64 €
• CB Mastercard Access ou CB Mastercard aKP la	2,98 €	4,97 €
• CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	6,34 €	7,90 €
Avantages tarifaires pour une seconde carte et pour les produits suivants : SECUR 24/24, Protection Juridique, BUDGET +, Assur Découvert...	Nous consulter	

Avantages Abroad (avec votre carte internationale)

Tous vos retraits d'espèces à un distributeur automatique dans la zone EEE ⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾ + 4 retraits mensuels hors zone EEE ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	GRATUIT
Tous vos paiements carte quel que soit le pays	GRATUIT ⁽⁷⁾
Un virement par mois effectué à partir de CMUT Direct vers un compte étranger, en dehors de la zone SEPA en frais partagés (SHA) ⁽⁵⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾	GRATUIT

(1) Sous réserve de détention d'une carte bancaire éligible au service. Cette offre sera commercialisée courant 2025. (2) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,50€ par mois. (3) Sur présentation de la carte étudiant, certificat de scolarité ou carte nationale d'apprenti. (4) Non étudiant, non scolarisé et non apprenti. (5) Cf. carte page 10 de la présente convention. (6) Hors frais applicables par la banque étrangère. (7) Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr. (8) Hors frais du correspondant. (9) En frais partagés (SHA) (cf. (3) page 11).

TENUE DE COMPTE pour les moins de 18 ans

Frais de tenue de compte

GRATUIT

BANQUE À DISTANCE pour les moins de 26 ans

Abonnement au service de banque à distance permettant de gérer ses comptes via Internet

- Jusqu'à 18 ans : CMUT Direct E-Jeunes (consultation et opérations internes, sur le web ou l'application mobile dédiée)
- Au-delà, CMUT Direct (consultation, opérations internes et externes, opérations de bourse, etc...)

GRATUIT

GRATUIT

MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation annuelle

Fourniture autre carte

Moins de
18 ans

Moins de
26 ans

CB Carte Argent de Poche 11-17 ans ⁽¹⁾

15,00 €

Carte de retrait Livret Bleu, Livret VIP Junior ⁽¹⁾

GRATUIT

12,55 €

Carte de retrait LDDS Fidélité

12,55 €

CB Cirrus

16,00 €

32,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

CB Mastercard On Line, CB Mastercard On Line Origine

19,00 €

38,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

CB Mastercard ou CB Visa Classic

47,50 €

CB Mastercard Access ou CB Mastercard aKP la

53,60 €

CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier

131,50 €

BON À SAVOIR

Si vous détenez une carte **CB Mastercard Gold** ou **CB Visa Premier**, tous vos paiements et retraits à l'étranger sont **GRATUITS** ⁽²⁾⁽³⁾. **Quel que soit le pays !**



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS pour les moins de 26 ans

Commission d'intervention, par opération
(max. 80,00 € par mois)

4,00 €

DÉCOUVERT EN COMPTE pour les moins de 26 ans

Mise en place ou modification

GRATUIT

CRÉDITS À LA CONSOMMATION pour les moins de 26 ans

Prêt Études, Prêt Avance Caution Locative

- Frais de dossier

GRATUIT

Prêt Permis à 1 € par jour

- Frais de dossier

GRATUIT

(1) Ce produit n'est plus commercialisé. (2) Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr. (3) Hors frais du correspondant.

RÉSoudre UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, le Crédit Mutuel met à votre disposition des interlocuteurs privilégiés à contacter :

■ VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL, EN PREMIER LIEU

Via le formulaire de réclamation en ligne, par e-mail, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face,...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

■ LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE, EN SECOND LIEU

- Via le Formulaire simplifié, en ligne sur www.cmocean.fr
- Par courrier : Service Relations Clientèle - Crédit Mutuel Océan
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé).

■ LE MÉDIATEUR, en tout état de cause, deux mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :

- via son site Internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin La Demi Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cmocean.fr et sur les conditions générales de Banque.

* Le cachet de la Poste faisant foi.

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE COMPTE

Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernés par la modification avant sa date d'entrée en vigueur (code monétaire et financier L.312-1-1 IV).

DATES DE VALEUR

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

www.cmocean.fr

Crédit Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – ACM IARD SA, ACM Vie SA, MTRL, EPS, SERENIS ASSURANCES, MONDIAL ASSISTANCE – 34 rue Léandre Merlet BP 17 – 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX Tél. 02 51 47 53 00 - Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de **Bouygues Telecom**, [37-39, rue Boissière – 75116 PARIS – SA au capital de 929 207 595,48 € RCS PARIS 397 480 930] et Bouygues Telecom Business-Distribution [1, rue les Enfants du Paradis 92100 Boulogne Billancourt, France, SAS au capital de 175 175 € - RCS NANTERRE 421 713 892].

Wero est un service fourni par EPI Company, Société Européenne (SE) au capital de 329 millions d'euros, siège social situé Rue de Ligne, 13, 1000 Bruxelles - Belgique, immatriculée au registre du commerce de Belgique sous le numéro 0755.811.726, autorisée par la Banque Nationale de Belgique en tant que prestataire de services d'initiation de paiement et d'information sur les comptes.

Cash Services est une marque de services gérée par la société 2SF – SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES SAS au capital de 39 000 000 euros. Siège social : 3 avenue du Stade de France, 93200 Saint-Denis, RCS BOBIGNY 915166045. Numéro TVA intracommunautaire : FR59915166045.

Le badge télépéage Liber-T Fulli Nomade proposé par le Crédit Mutuel est un contrat de la Fulli filiale d'APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône), société anonyme au capital de 33 911 446,80 euros, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 016 250 029, dont le siège social est situé à Saint Apollinaire 21850, 36 rue du docteur Schmitt.

Crédits photo : CM, Getty images, AdobeStock – Mars 2025. Réf. 777106. MUCMOCPA.

